



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

I. Réunions du Conseil d'administration

- Trois séances en visioconférences : 1^{er} février ; 6 mai ; 6 octobre.
- Les séances ont réuni en moyenne 14 administrateurs autour des ordres du jour joints aux convocations, elles ont donné lieu chacune à un procès-verbal soumis à approbation lors de la séance suivante.

II. Élection d'un nouveau Bureau

Lors de sa séance du 1^{er} février 2021, le Conseil d'administration de la SFDE a procédé à l'élection du nouveau Bureau :

- Jérôme Fromageau, Président
- Agnès Michelot, Vice-présidente
- Michel Durousseau, Vice-président
- Simon Jolivet : Secrétaire général
- Jean-Marie Breton : Trésorier

Le Bureau a tenu plusieurs réunions en visioconférences ainsi que de nombreux échanges informels tout au long de l'année. Pendant la durée de l'indisponibilité du secrétariat fin 2021, le Bureau a assuré le mieux possible la continuité du fonctionnement courant de l'association tout en veillant à la réalisation des activités scientifiques programmées au titre de 2021.

III. Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale de la SFDE s'est tenue à Bordeaux à l'occasion du colloque annuel « **Les communs en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit "hors du commun"** », le 28 octobre à 18 h. Elle a réuni 30 personnes (et 31 procurations ont été reçues).

Au nom du Conseil d'administration de la SFDE, Jérôme Fromageau a adressé ses plus vifs remerciements à la section SFDE Nouvelle Aquitaine ainsi qu'à l'Université de Bordeaux pour l'organisation et l'accueil dans les prestigieux locaux de la faculté de droit.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

IV. Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2021

- 9 février : « **L'affaire du siècle, séminaire d'actualité** », organisé par le GDR ClimaLex-CNRS, le projet FinclimLex (ADEME) et l'ISJPS Université Paris 1.
- 17 et 18 mai : Colloque « **La solidarité écologique en question(s)** », Université de la Rochelle. La publication des actes est prévue dans Vertigo.
- 9 juin : Les **doctoriales de la SFDE**, animées par Marie-Pierre Camproux et Pascale Steichen, se sont tenues en distanciel. 7 doctorants ont présenté leurs travaux devant un comité composé de 15 membres :
 - . Mariana BRUCK de MORAES PONNA SCHIAVETTI, L'augmentation de la fréquentation touristique dans les aires marines protégées : des solutions juridiques aux implications socio-économiques, sous la direction d'Adélie POMADE, Université de Bretagne occidentale.
 - . Quitterie de CAUNES, La gestion et la protection des ressources naturelles par le Commun, sous la direction de Raphaël ROMI, Université de Nantes.
 - . Claudia CORAZZANI, Vers la reconnaissance d'un statut juridique pour l'agriculture urbaine en droit français, sous la direction de Philippe BILLET, Université Jean Moulin-Lyon 3.
 - . Marine DENIS, La protection, par le HCR et l'OIM, des personnes déplacées par le changement climatique : compétences juridiques et fonctions politiques, sous la codirection de Christel COURNIL et Catherine FABREGOULE, Université Sorbonne Paris Nord.
 - . Tom DREVAR, La biodiversité en ville : recherche en droit comparé France-Québec, sous la codirection de Paule HALLEY et Isabelle MICHALLET, Université Jean Moulin - Lyon 3 / Université Laval, Québec.
 - . Justine REVEILLAS, La protection du milieu marin au-delà des juridictions nationales : perspectives juridiques pour la biodiversité marine, sous la direction d'Agnès MICHELOT, La Rochelle Université.
 - . Marine SUILS PORTE, Droits réels et protection de la biodiversité, sous la direction de Marie-Pierre CAMPROUX DUFFRENE, Université de Strasbourg.
- 9-11 juin : Colloque national 2020 de la SFDE qui a dû être reporté en 2021 en raison du contexte sanitaire, « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** », organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest (publication des actes dans le numéro spécial 2021 de la RJE).

2

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21



- 14-15 juin : « **Le droit économique, levier de la transition écologique ?** », colloque annuel de la Section Ile-de-France (resp. A. Epstein et M. Nioche).
- 31 août : « **L'évaluation environnementale stratégique face à l'urgence** », journée d'études AgroParisTech en association avec le SIFÉE.
- 27, 28 et 29 octobre : « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun** », colloque national 2021 organisé par la SFDE Aquitaine. Les actes du colloque seront publiés en 2022 aux éditions L'Harmattan.
- 24 et 25 novembre : « **Les droits de l'Homme au service de l'urgence climatique** », sous la direction de Christel Cournil et Camila Perruso.
- 2-3 décembre : Journées d'étude « **La solidarité écologique en questions. Une loi pour "Une seule santé" en France** », La Rochelle Université, sous la direction d'Agnès Michelot.
-
- 16-17 décembre : Colloque international « **Mesurer l'effectivité de la mise en œuvre du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques** », Université Paris-Saclay sur le campus de Sceaux, sous la direction de Raphaël Brett, Ayman Cherkaoui, Michel Durousseau, Jérôme Fromageau, Emilie Gaillard, Michel Prieur, Christina Voigt. Les actes de ce colloque feront l'objet d'une publication en 2022.

V/ Relations institutionnelles

Union Internationale pour la Conservation de la Nature

- Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN, 5-16 avril 2021 : intervention de Simon Jolivet au nom de la SFDE. Ce Sommet virtualisé, le premier organisé par l'UICN pour la jeunesse, a réuni des milliers de jeunes sur le thème « La Nature, notre avenir ».
- Comité français de l'UICN : réunions du Conseil d'administration et Assemblée générale, le 8 juin par visioconférences. Sébastien Mabile, élu Vice-président du Comité français, représente la SFDE.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21



- Rencontre (en visioconférence) avec le Directeur général de l'UICN, Bruno Oberlé, le 17 juin, présidée par Maud Lelièvre, Présidente du Comité français de l'UICN : Michel Durosseau a représenté la SFDE.
- Intervention au Congrès français de la Nature de Sébastien Mabile au cours duquel il a présenté, en tant que représentant de la SFDE, la motion « déforestation importée » : webinaire du 30 juin.
- Congrès mondial de la nature de l'UICN, Marseille 4 -11 septembre 2021. L'événement a connu un fort retentissement au niveau international. Ouvert par le Président de la République, il a réuni plus de 4 000 personnes à Marseille et plusieurs milliers de participants en distanciel. La SFDE s'est fortement mobilisée avant et durant le congrès, avec une participation en présentiel ou en distanciel de Michel Durosseau, Jérôme Fromageau, Simon Jolivet, Isabelle Michallet, Agnès Michelot. La SFDE a participé à différents ateliers thématiques, à l'assemblée générale, aux votes des différentes motions qui guideront l'action de l'UICN pour les prochaines années, ainsi qu'aux différentes élections statutaires : présidence et vice-présidences, présidences des commissions thématiques, notamment de la Commission mondiale du droit de l'environnement.
- Commission Droit et Politiques environnementales : Simon Jolivet, en tant que membre de la Commission Droit et Politiques environnementales, a accepté de faire partie d'un groupe de travail de l'UICN France sur « prospectives juridiques de traduction de la libre évolution ». La première réunion du groupe de travail a eu lieu le 10 décembre, en visioconférence.

Association française des magistrats pour le droit de l'environnement et le droit de la santé environnementale

- Créée le 5 juin 2021, cette nouvelle association a été constituée sous le Haut patronage de Michel Prieur Professeur émérite à l'Université de Limoges, Directeur scientifique du CRIDEAU, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de Limoges, président d'honneur de la SFDE, Président du CIDCE et de Gilles Bœuf, Professeur émérite à Sorbonne Université, Membre du Comité Consultatif National d'Éthique, Membre du Conseil Scientifique de l'Office Français de la Biodiversité, Ancien président du Muséum national d'Histoire naturelle. Son président est Jean-Philippe Rivaud, Substitut général près la cour d'appel de Paris, Cofondateur et vice-président du réseau des procureurs européens pour l'environnement et membre de la SFDE.
L'objectif de cette association est de faciliter les échanges entre les professionnels et l'apport d'une expertise en développant cinq types de missions : un travail de formation

4

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

(avec notamment la création de fiches techniques d'aide à la décision sur des thématiques particulières) ; un travail de prospective, c'est-à-dire une réflexion sur la manière dont le droit de l'environnement doit évoluer (avec par exemple la question de l'écocide) ; un travail transversal avec d'autres professionnels (scientifiques, gendarmes, huissiers, avocats...) ; un travail de vulgarisation à destination de la société civile et des associations (colloques, tables rondes, séminaires) ; et un travail de coopération internationale (en lien avec la Commission européenne ou encore le Programme des Nations unies pour l'environnement.

Centre Interprofessionnel du droit de l'environnement

- Créé le 30 septembre 2021, le CIDDE est né du constat que les praticiens du droit de l'environnement, quelle que soit leur profession, gagnent à renforcer leurs échanges et leur partage d'expérience (cf. : Pauline Leddet, avocate Foley Hoag, Hugo Chatagner EDF, Camille Flesselles, AVOCOM, Laetitia Lafargue, Engie). L'association a pour principal objectif de regrouper les personnes exerçant une profession à dominante juridique dans le domaine du droit de l'environnement (avocats, notaires, juristes, magistrats, huissiers, administrateurs judiciaires, universitaires, rédacteurs juridiques, etc.) au sein d'un réseau interprofessionnel du droit de l'environnement.

France Nature Environnement

Visioconférence des présidentes et présidents le 17 février sur la réforme des statuts de FNE.

Conférence des Présidentes et des Présidents, le 10 avril.

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire, le 28 et 29 mai

Plusieurs réunions du C 14, alliance de 14 associations nationales ou/et têtes de réseaux, devenu CAP NATURE, à laquelle participe Agnès Michelot.

Ministère de la Transition écologique

- Juin 2021 : transmission au ministère de la Transition écologique d'un projet de résolution sur la fiscalité des zones humides présenté avec le soutien du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement, en vue de la prochaine COP 14 de la Convention de Ramsar.

Parlement

- Juillet et décembre 2021 : examen du projet de loi « 3 DS » et suppression des obligations réelles environnementales (ORE). Alertée par Gilles Martin à propos d'un amendement à l'article 60 du projet de loi adopté par la commission des lois du Sénat, la SFDE a mobilisé ses réseaux. Le projet de texte prévoyait la suppression des ORE dans le code de l'environnement, par fusion-absorption dans un « nouveau régime

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

général accessoire à un droit réel », soit un détricotage des ORE alors que le dispositif commence à se mettre en place dans les territoires. La SFDE a adressé des courriers d'alerte au ministère de la Transition écologique, à différents sénateurs, aux chefs des groupes politiques au Sénat, au président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat ainsi qu'aux présidents des associations Cap Nature. Finalement, fin 2021 l'amendement a été retiré à l'initiative du gouvernement lors de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale. Il conviendra toutefois d'être vigilant lors de la poursuite de l'examen du projet de loi en 2022.

- 13 octobre : réflexion sur la capacité des associations à agir en justice. La Commission des Lois de l'Assemblée nationale a créé le 4 mai 2021 une « mission d'information flash ». Les députés M. Bruno Questel (Eure, LaREM) et Mme Cécile Untermaier (Saône-et-Loire, Socialistes et apparentés) corapporteurs de cette mission, ont entendu quatre associations nationales (SFDE, France Nature Environnement, Greenpeace France, Paysages de France). Lors de l'audition, Michel Durousseau a présenté les propositions de la SFDE destinées d'une part à faciliter l'action en justice des associations et d'autre part à favoriser la participation des associations au débat public, notamment en ce qui concerne une évolution des critères de représentativité pour les associations savantes nationales fondés sur un critère de réalité de leurs activités scientifiques plutôt que sur le critère du nombre de leurs adhérents.

Collège des Sociétés Académiques de France

- 10 octobre : la SFDE est invitée à rejoindre le Collège des Sociétés Académiques de France. Cette proposition pourra être examinée par le Conseil d'administration dès le début 2022.

Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone)

- 30 novembre : intervention de Gilles Martin au Forum sur les aires marines protégées de Méditerranée, sur le thème des instruments juridiques permettant de réguler la sur fréquentation au cours de laquelle Gilles Martin a fait référence au travail conduit par le parc national de Port-Cros avec la SFDE et notamment Simon Jolivet sur cette thématique.

Centre International de Droit Comparé de l'Environnement

- Participation de plusieurs membres de la SFDE aux travaux du CIDCE sur l'effectivité de la mise en œuvre du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques. La méthode est testée avec deux projets pilotes : la Convention de Ramsar sur la protection des zones humides d'importance internationale, la Convention de Barcelone sur la

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

protection de la Méditerranée. Les visioconférences animées par Michel Prieur et Christophe Bastin ont réuni une vingtaine d'experts d'une quinzaine de pays, ainsi que les étudiants des masters de Nice et de Strasbourg. Les travaux se poursuivront en 2022 en lien avec les grands événements internationaux : COP Biodiversité, COP Climat, ...).

- Soutien de la SFDE au projet de résolution n° 060 sur les indicateurs juridiques présentée par le CIDCE devenue la résolution n° 050 après son adoption par les membres de l'UICN, notamment par 49 États.
- 16 et 17 décembre : Dans le prolongement du Congrès mondial de l'UICN qui s'est tenu en France, à Marseille, en septembre 2021, la SFDE et le CIDCE, avec leurs partenaires l'UICN/Commission mondiale du droit de l'environnement, la Chaire Normandie pour la Paix, la Faculté Jean Monnet (Université Paris Saclay) ont consacré un colloque international aux indicateurs juridiques, les 16 et 17 décembre, à la Faculté Jean Monnet (Université Paris Saclay) à Sceaux. Cette manifestation a bénéficié du soutien du Comité français de l'UICN, du Plan Bleu ainsi que de la Commission nationale française de l'UNESCO. Les actes feront l'objet d'une publication en 2022.

VI. PRIX DE THÈSE DE LA SFDE

Le nombre record de 22 thèses a été atteint pour l'édition 2021 (2019 : 20 thèses ; 2017 : 15 thèses) ; 37 rapporteurs ont été mobilisés. Le jury du prix de thèse SFDE, composé de 12 membres, a délivré les prix suivants :

Premier prix : Aline TREILLARD, *L'appréhension juridique de la nature ordinaire*, sous la direction de Jessica MAKOWIAK, Université de Limoges, 2019

Deuxième prix : Muriel LAISNE, *L'environnementalisation du contrat de bail commercial*, sous la direction de Catherine BARREAU, Université de Rennes 1, 2019

Prix spécial : Pag Yendu M. YENTCHARÉ, *Protocole de Nagoya et protection juridique des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques : la fabrique d'un droit international de la reconnaissance*, sous la codirection de Sophie LAVALLÉE et George AZZARIA, Université Laval, 2019

La cérémonie de remise des Prix a eu lieu jeudi 28 octobre à l'occasion du colloque de Bordeaux avec la présence en visioconférence des parrains et marraine de l'édition 2021 :

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21



- Paulo Affonso Leme Machado (Doutor *Honoris Causa*: Vermont Law School (USA), UNESP (Brasil), Universidade de Buenos Aires (Argentina) e Universidade Federal da Paraíba (UFPB)) : parrain du premier prix,
- Solange Teles da Silva (Professora de Direito Universidade Presbiteriana Mackenzie): marraine du 2nd prix,
- Ali Mekouar (Professeur de droit, Université de Casablanca (Maroc)), parrain du prix spécial.

VII. PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE 2021

La SFDE a lancé l'édition 2021 du **Prix du Meilleur mémoire de Master 2**.

Ce prix est destiné à récompenser les meilleurs mémoires en droit de Master 2 qui **contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement**.

Pour l'édition 2021, les mémoires doivent avoir été soutenus durant l'année universitaire 2020-2021.

Le calendrier initial du Prix ayant dû être décalé du fait de l'absence temporaire de la secrétaire de la SFDE, les résultats du prix pourront être proclamés début 2022.

VIII. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT 2021

- Le numéro spécial 2021 de la *RJE* consacré à la publication des actes du colloque national 2020 organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest : « Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit » sera publié au cours du premier trimestre 2022.
- Les dossiers spéciaux publiés :
« Dynamique du droit et activisme des juges », coordonné par Rahma Bentirou Mathlouthi : RJE 1/2021.

« Les nouveaux sentiers juridiques de la protection de la Nature », coordonné par Véronique Jaworski et Marie-Pierre Camproux Duffrène : RJE 3/2021

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21



- Une mise en perspective pour fêter les 45 ans de la création de la RJE avec un article de Michel Prieur sur l'évolution du droit de l'environnement : RJE 4/2021
- Nombre d'abonnés pour 2021 : 243 dont :
 - RJE papier : 173 abonnés
 - RJE électronique : 40 abonnés (inclus les 20 membres tarif spécial SFDE 50 €)
 - RJE papier + électronique : 30 abonnés

IX. SITE INTERNET

Une nouvelle version du site de la SFDE sera opérationnelle début 2022.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21